

Reprise d'Orpea par la Caisse des dépôts et des sociétés d'assurance
Le secteur non lucratif mérite lui aussi - et même plus ! -
un soutien massif des acteurs publics

La reprise par la Caisse des dépôts et consignations du groupe Orpea interroge les acteurs associatifs des solidarités et de la santé réunis au sein de l'Uniopss. S'il ne nous appartient pas de juger de la nécessité ou non de ce sauvetage, nous demandons aux pouvoirs publics une attention particulière et des investissements comparables pour le secteur non lucratif, confronté à des difficultés majeures. En ce sens, l'Uniopss propose qu'un fonds d'innovation et de développement dédié aux acteurs non lucratifs soit créé.

L'Uniopss a rencontré, le 7 février, Eric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, pour échanger sur la situation du secteur associatif des solidarités et de la santé, sur nos besoins essentiels d'accompagnement financier dans une période de tensions budgétaires, cela afin de répondre aux besoins croissants de la population.

A cette occasion, **Eric Lombard a tenu à expliquer les raisons du "sauvetage" d'Orpea**, l'objectif étant d'éviter la chute d'un groupe conduisant à l'abandon des 270 000 résidents, avec un risque de perte d'emplois pour les 70 000 salariés du groupe.

Nous partageons l'importance que les résidents actuels, aucunement responsables, ne soient pas renvoyés à leur domicile sans soins ni accompagnement ou encore mis à la merci de fonds spéculatifs. Pour autant, **comme l'a souligné Daniel Goldberg, président de l'Uniopss, cette décision questionne le secteur non lucratif au moment où nous-mêmes souffrons de sous-investissement chronique des pouvoirs publics.**

En effet, les acteurs associatifs sont, pour la plupart, en grande difficulté pour boucler leur budget, n'ont pas de financements publics à la hauteur suffisante pour embaucher, innover socialement, développer leur activité, rénover leurs établissements et services.

Et, si nous n'avons pas, nous, d'actionnaires à rémunérer par des taux de marge pris sur la situation des personnes accueillies, nous n'avons pas non plus de fonds disponibles autres que ceux de l'État et des départements pour nous renforcer.

Sauver Orpea sans aider le secteur non lucratif à se développer reviendrait donc, de fait, à affaiblir le modèle associatif.

Ainsi, l'Uniopss a proposé que la **Caisse des Dépôts puisse réfléchir à de nouvelles modalités d'accompagnement des associations**, notamment par la Banque des territoires. Le réseau Uniopss/Uriopss facilitera la connaissance des besoins auprès de la Caisse et celle des outils déjà disponibles.

De plus, nous avons soumis l'idée de la **création d'un fonds d'innovation et de développement dédié aux acteurs non lucratifs** et porterons cette proposition également auprès des pouvoirs publics et au gouvernement en premier lieu.

Au-delà, l'Uniopss rappelle la nécessité de moyens financiers conséquents pour :

- Augmenter le ratio de professionnels par personne accueillie en Ehpad en le portant à 8 pour 10 ;
- Mieux rémunérer les salarié.e.s et penser leur déroulement de carrière ;
- Développer les actions d'accompagnement et d'animation dans les établissements ;
- Permettre l'accueil de tous les publics, notamment les personnes âgées aux revenus les plus faibles ;
- Agir concrètement sur les restes à charge, facteurs d'inégalités criantes quant au respect des droits fondamentaux des personnes ;

Les concertations en cours et notamment la « *Fabrique du bien vieillir* » portée par le gouvernement ne pourront pas passer outre la discussion sur le **choix des acteurs qui interviennent auprès des personnes vulnérables.**

Contact presse : Valérie Mercadal

Tél. 01 53 36 35 06 - vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.